

Consultation publique sur les caribous forestiers et montagnards

Mémoire conjoint présenté à la
Commission indépendante sur les caribous
forestiers et montagnards
le 31 mai 2022

L'investissement en sylviculture, une solution à bien des problèmes

Par
la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)
l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

Mai 2022

Table des matières

1. Présentation	2
1.1 Présentation de la Fédération québécoise des coopératives forestières	2
1.2 Présentation de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec	3
2. Introduction	3
3. La contribution du secteur forestier pour assurer l'occupation et la vitalité des régions	4
4. La protection du caribou et l'enjeu de la vitalité économique des régions et de l'occupation du territoire	4
5. Acquisition et partage des connaissances	5
6. L'investissement en sylviculture, une solution à long terme	5
7. Conclusion	6

1. Présentation

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) représentent une grande partie des entreprises et des travailleurs œuvrant dans le secteur de l'aménagement forestier au Québec. Nos membres sont présents dans toutes les régions.

Nos associations déposent un mémoire conjoint devant la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards parce qu'elles souhaitent porter à l'attention de ses membres une solution qui est bien connue, mais qui est constamment repoussée à plus tard faute de réelle volonté politique, soit l'investissement en sylviculture.

1.1 Présentation de la Fédération québécoise des coopératives forestières

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) regroupe, représente et appuie avec son équipe multidisciplinaire une trentaine de coopératives membres provenant de l'ensemble des régions forestières du Québec et représentant un réseau d'environ 2 600 employés et 2 500 producteurs. Ses membres incluent à la fois des coopératives de travail, des coopératives de producteurs forestiers, des coopératives de solidarité ainsi que des coopératives de travailleurs actionnaires. Ses coopératives membres totalisent un chiffre d'affaires annuel de près de 375 M\$ et sont actives dans une multitude de domaines de la forêt publique et privée : production de plants forestiers, préparation de terrain, plantation d'arbres, éducation de peuplements, récolte de bois, transport de matière ligneuse, voirie forestière, transformation du bois, approvisionnement en biomasse, vente d'énergie, services multiressources aux propriétaires de boisés privés, commercialisation de produits forestiers non ligneux, activités techniques (inventaires et planification forestière).

Afin de supporter le développement des organisations de son réseau, la FQCF représente les coopératives auprès du gouvernement du Québec et des autres partenaires du secteur forestier. En plus d'être un lieu d'échange et de concertation pour ses membres, la Fédération est maître d'œuvre de projets structurants et stratégiques. Elle exerce son leadership dans la conception de plans d'action visant à améliorer l'efficacité et la compétitivité des coopératives. Grâce à son équipe multidisciplinaire d'une dizaine de personnes, la FQCF offre des services-conseils individuels en ressources humaines, coopération, gestion, finances et comptabilité ainsi qu'en opérations forestières, en sylviculture et en géomatique.

Par l'entremise de son journal, *Le Monde forestier*, elle offre à ses membres une source d'information traitant des préoccupations des coopératives forestières, tant dans les domaines forestier et coopératif que pour divers enjeux de développement territorial.

Un conseil d'administration de 11 personnes dirige la FQCF. Il est composé de représentants de coopératives provenant de toutes les régions du Québec de même que de tous les secteurs d'activités où elles sont présentes.

Les coopératives forestières sont très conscientes de l'ampleur des enjeux pour occuper de manière dynamique le territoire et elles sont à la recherche de nouvelles occasions de développement et de partenariat pour contribuer à la vitalité des territoires où elles sont présentes, c'est-à-dire pratiquement partout où il y a une importante forêt publique.

1.2 Présentation de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec

Vers la fin des années 90, l'industrie québécoise de la sylviculture vit certaines difficultés. Plusieurs dossiers, dont la pénurie de main-d'œuvre, le financement des activités sylvicoles, la formation des nouveaux travailleurs et la détérioration des conditions de travail des ouvriers sylvicoles causent de nombreux maux de tête aux dirigeants des entreprises. Afin d'affronter les défis découlant de ces enjeux, des entrepreneurs en travaux sylvicoles décident d'unir leurs efforts dans la lutte pour l'amélioration de la condition de l'industrie. Le 2 février 2000, lors d'une assemblée composée de représentants de 13 entreprises sylvicoles, l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) est officiellement fondée.

L'AETSQ est une organisation sans but lucratif dirigée par un conseil d'administration composé de dix administrateurs issus de régions administratives différentes, incluant un représentant d'entreprise autochtone. Le siège social est établi à Québec. La permanence est formée d'un directeur général, d'une responsable des communications et d'un coordonnateur à la formation et à la certification. Pour la réalisation des dossiers ad hoc, l'AETSQ s'associe à des collaborateurs externes ayant une expertise spécifique.

L'AETSQ est une association d'entrepreneurs regroupant près de 85 entreprises qui œuvrent dans les différents domaines de la foresterie. Nos membres, issus de toutes les régions du Québec :

- Réalisent plus de 65 % des travaux sylvicoles non commerciaux au Québec ;
- Récoltent plus de 4 millions de mètres cubes ;
- Effectuent plus de 80 % (10 000 hectares) des travaux de maîtrise de végétation sur les emprises d'Hydro-Québec ;
- Conseillent en forêt privée pour plus de 50 % des montants accordés à l'aide individuelle.

En plus de leurs activités habituelles, certains membres sont partenaires dans des scieries, fabriquent des camps ou de la machinerie et/ou œuvrent dans d'autres secteurs économiques.

Toutes ces entreprises représentent la diversité de notre réseau d'entrepreneurs.

2. Introduction

Le 5 novembre dernier, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, annonçait la mise sur pied d'une commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards et la tenue d'une série d'audiences publiques régionales visant à connaître l'opinion des participants sur deux scénarios de gestion adaptée de l'habitat des caribous développés par son ministère.

Fondamentalement, le réseau des coopératives forestières et celui des entrepreneurs en travaux sylvicoles supportent les objectifs de développement durable de l'ONU, ce qui implique le recours à une vision globale et à long terme du dossier. Loin d'être des spécialistes dans le dossier des caribous forestiers et montagnards, nous souhaitons tout de même attirer l'attention de cette commission sur certains éléments préoccupant nos organisations et sur une solution ayant trop longtemps été écartée. Dans le présent mémoire, nous concentrerons notre participation sur

deux enjeux : la vitalité économique des régions et l'occupation du territoire ainsi que l'acquisition et le partage de connaissances. Nous terminerons en exposant une recommandation qui pourrait amener de grands bénéfices environnementaux à long terme, soit l'investissement en sylviculture. Nous ne nous positionnerons donc pas sur les deux scénarios de gestion proposés.

3. La contribution du secteur forestier pour assurer l'occupation et la vitalité des régions

Le secteur forestier a longtemps été un très grand contributeur pour l'occupation du territoire. Il était traditionnellement un incontournable pourvoyeur d'emplois et, avec ses chemins de pénétration pour permettre l'extraction de la matière ligneuse, un moteur indispensable pour rendre le territoire accessible. Sa présence a rendu possibles bien d'autres activités, dont principalement la récréation dans l'immensité de la forêt québécoise.

Encore aujourd'hui, le secteur forestier est présent dans toutes les régions du Québec. *Il génère des retombées économiques dans au moins 902 municipalités, soit 83 % des municipalités du Québec. Il constitue un pilier économique important pour 152 municipalités québécoises, soit une proportion de 14 %, c'est-à-dire que ce secteur regroupe 10 % et plus des emplois totaux. Enfin, pour 5,5 % des municipalités, le secteur forestier représente 20 % et plus des emplois totaux, ce qui se rapproche d'un contexte dit mono-industriel.*¹

4. La protection du caribou et l'enjeu de la vitalité économique des régions et de l'occupation du territoire

Les mesures mises en place pour protéger le caribou pourraient avoir des effets néfastes sur la vitalité économique de certaines régions. Dans un contexte où des experts prédisent l'accroissement des municipalités dévitalisées et possiblement la fermeture de localités, cet enjeu ne peut être occulté. Le cas de Sacré-Cœur, dans la région administrative de la Côte-Nord, en est un bel exemple où près de la moitié de la garantie d'approvisionnement de l'usine faisant vivre une grande partie de sa population est menacée d'être enlevée. Le cas de St-Ludger-de-Milot, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est un autre bel exemple.

S'il devenait nécessaire de limiter le volume de prélèvement forestier dans certaines régions, il faudra absolument s'assurer d'équilibrer les choses en redirigeant une partie des approvisionnements des usines non affectées vers celles qui perdront le plus. Nous laissons aux experts le soin de déterminer s'il y a nécessité de limiter l'activité forestière et dans quelles régions. Nous pensons toutefois que dans un souci d'équité et de justice sociale, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les impacts que pourraient avoir certaines mesures de protection sur ces gens enracinés dans nos régions. Nous ne pouvons ignorer la possible dévitalisation de certains

¹Service des études économiques et commerciales. 2019. Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la modernisation des produits forestiers et Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel. 57 p.

villages qui risqueront d'atteindre le point de bascule quand les services s'amenuiseront trop et que ceux qui résistaient décideront de partir.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les pertes d'emplois peuvent sembler beaucoup moins préoccupantes qu'auparavant si on fait l'erreur de les compter en nombre absolu. Un lien direct doit effectivement être fait entre les pertes d'emplois, le territoire auquel elles appartiennent et la vitalité des communautés. Il ne faudra pas perdre de vue cet enjeu lorsque les décisions seront prises.

5. Acquisition et partage des connaissances

L'enjeu de connaissance est aussi d'une importance cruciale. Tous les acteurs liés au dossier de protection des caribous forestiers et montagnards doivent avoir accès à une information fiable et reconnue. Sinon, comment sera-t-il possible de parvenir à des solutions réellement efficaces? La science devra guider les décisions. Il faudra parvenir à mettre de côté nos susceptibilités, à analyser la situation de façon objective et à recentrer le débat sur des bases scientifiques, et ce, pour l'ensemble des parties concernées.

6. L'investissement en sylviculture, une solution à long terme

Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'avons pas la prétention d'être des spécialistes du caribou forestier, nous ne nous avancerons donc pas sur la meilleure façon de parvenir à protéger cette espèce menacée. Nous pensons toutefois qu'une partie de la solution à long terme réside dans l'investissement en sylviculture. La Stratégie nationale de production de bois est une belle vision de l'immense potentiel de la forêt québécoise pour répondre aux besoins de l'Homme, utiliser le bois comme substitut à d'autres produits moins écologiques et lutter contre les gaz à effet de serre. Voici un bref rappel de cette stratégie :

La Stratégie nationale de production de bois a pour but d'aménager la forêt du Québec de manière responsable afin d'accroître la contribution de l'industrie des produits forestiers à l'économie du Québec et de ses régions tout en répondant aux besoins et aux valeurs de la population. Elle mise également sur le rôle majeur que jouera la forêt, aujourd'hui comme demain, dans l'atteinte des objectifs québécois de lutte contre les changements climatiques. Elle vise à augmenter la richesse tirée de la forêt en prenant en compte les orientations gouvernementales en matière de protection, de conservation et d'acceptabilité sociale. Pour ce faire, la Stratégie privilégie une approche axée sur l'augmentation de la productivité des forêts aménagées tout en améliorant les caractéristiques de la matière ligneuse pour favoriser la récolte d'un plus grand volume de bois qui répond aux besoins de l'industrie forestière et de ses marchés.²

Pour augmenter la productivité des forêts, la Stratégie prévoit des activités sylvicoles soutenues. La réalisation de plus de travaux sylvicoles permettrait effectivement d'augmenter la possibilité forestière, de produire plus de bois dans une même unité de surface et de séquestrer davantage de carbone. Cela nous permettrait donc de rencontrer nos cibles de réduction de gaz à effet de

² <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/strategie-damenagement-durable-forets/strategie-nationale-production-bois/>

serre et d'avoir plus de marge de manœuvre pour dédier certaines parties du territoire à la protection d'espèces comme le caribou forestier en limitant les impacts sur la possibilité forestière globale.

Cependant, la réalisation de plus de travaux sylvicoles ne peut se concrétiser que par la seule adoption d'une stratégie de production de bois. Il faudra y consacrer de réels budgets significatifs, pour que cette stratégie passe d'un « beau rêve » à la réalité. Il faudra également s'assurer d'avoir la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser ces travaux et pour ce faire l'environnement d'affaires dans lequel se retrouvent les entreprises sylvicoles devra être revu pour apporter plus de prévisibilité et de stabilité au système. Bref, il faudra avoir le courage de passer d'un vœu pieu aux actes.

7. Conclusion

Nous croyons fermement que la protection du caribou forestier n'est pas incompatible avec le maintien d'une industrie forestière essentielle à la vitalité de nos régions et à l'occupation du territoire.

L'investissement en sylviculture est un moyen concret pour répondre à de multiples besoins à l'égard de l'environnement forestier. Les effets de nos décisions en foresterie ne pouvant se voir qu'après un certain temps en forêt, il faut se demander quel héritage nous souhaitons laisser aux prochaines générations. Pour notre part, nous souhaitons léguer des territoires forestiers aménagés de façon soutenue, capables de contribuer à l'activité économique des régions tout en permettant la multidisciplinarité de cet environnement, dont la protection des espèces menacées comme le caribou forestier.

Nous devons parvenir à être ouverts, réalistes et créatifs dans la recherche de la meilleure solution pour assurer la survie de ce grand cervidé et nous baser sur la science pour prendre les meilleures décisions.